

Séance publique du Conseil Municipal en date du 18 Septembre 2017.

Lecture du Compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Monsieur le Maire donne lecture du calendrier de la fusion entre la CCTB et la CCPR. Signatures.

1) Règlement d'utilisation des salles communales

Monsieur le Maire nous rappelle la délibération N° 28/2015 du 15 Juin 2015 adoptant le règlement intérieur et les tarifs des salles communales.

Suite aux travaux de réfection du sol de la salle polyvalente, il y a lieu de modifier certains points du règlement intérieur afin de protéger cet investissement.

Monsieur le Maire donne lecture des modifications du règlement intérieur et des annexes concernant le matériel et l'utilisation sportive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les modifications du règlement intérieur et des annexes concernant le matériel et l'utilisation sportive.
- Et dit que ces modifications seront effectives à compter de la date de la présente délibération.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 58-2017.

2) Personnel Communal

Monsieur le Maire nous rappelle la délibération N° 85/2016 du 6 Décembre 2016 créant un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 27.73 heures hebdomadaires.

Suite à une constatation d'une augmentation de fréquentation de la cantine avec des pics de 65 élèves, il serait nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'agent responsable de la cantine scolaire afin qu'elle puisse avoir le temps de finir le nettoyage.

Il propose d'augmenter son temps de travail de 27.73 heures hebdomadaires annualisé à 28.12 heures hebdomadaires annualisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps non complet de 28.12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2017.
- Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la création de ce poste.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 59-2017.

3) Analyse financière

Monsieur le Maire nous donne lecture de l'analyse financière effectuée par Monsieur MARCHAND Didier, Receveur des Finances de Beaurepaire, pour notre commune.

Les finances communales sont saines même si les possibilités d'investissement sont restreintes.

4) Demande du Syndicat le Clos des Valuzes

Monsieur le Maire nous donne lecture du courrier du Syndicat Le Clos des Valuzes demandant la rétrocession de la voirie, des réseaux et des parties communes à la Commune de Jarcieu.

Le Conseil Municipal demande une vérification de conformité de la voirie et des réseaux (eau, assainissement, éclairage public) auprès des organismes concernés, avant de prendre toute décision.

Dossier à suivre.

5) Opération chèques cadeaux

Monsieur le Maire nous informe que la Communauté de Communes maintient pour la fin de l'année 2017 l'opération chèque cadeaux pour la population et les communes de la CCTB.

Il propose également de renouveler les chèques cadeaux pour le personnel communal. Le Conseil Municipal donne son accord.

6) Rentrée Scolaire 2017/2018

Monsieur DEGAUD Michel, adjoint en charge des affaires scolaires, nous fait un point sur la rentrée des classes.

L'école compte 128 élèves (86 familles) soit environ 20 élèves en moins par rapport à l'an dernier.

45 élèves en maternelle, 19 élèves au CP, 20 élèves en CE1/CE2, 23 élèves en CE2/CM1 et 21 élèves en CM1/CM2.

31 élèves de l'école n'habitent pas la commune (22 familles).

Il nous informe également que le Conseil Municipal doit se positionner sur le maintien ou non de la semaine à 4 jours et demi avant le mois de décembre 2017.

Un débat sur le devenir des TAP s'engage. Le Conseil Municipal demande des informations financières complémentaires avant de se prononcer.

Il serait avant tout important de connaître l'avis des parents sur cette question.

Dossier à suivre.

7) Point sur des demandes de subventions

Monsieur le Maire nous informe qu'il n'a toujours pas de réponse de la sous-préfecture et de la région.

Il nous informe avoir fait une demande de rendez-vous auprès de Mme le Sous-préfet.

8) Demande de créneaux horaires pour la salle des Fêtes

Monsieur le Maire nous donne lecture du courrier de Mme GOUBET Hyni demandant l'utilisation de la salle des fêtes le lundi de 17h15 à 18h30 et le mardi de 16h30 à 17h15.

Au vu du planning d'occupation de la salle, déjà bien chargé, le Conseil Municipal refuse la demande.

10) Questions diverses

a) Protection du sol de la salle polyvalente

Monsieur le Maire nous rappelle que le sol de la salle polyvalente a été refait début juillet. Monsieur MERMET Jean-Luc, Adjoint en charge des travaux, nous informe que des devis, pour une protection du sol lors des manifestations non sportives, ont été faits.

Deux solutions :

- Une protection en rouleau pour un coût HT de 6 177.05 €
- Ou une protection en dalle pour un coût HT de 8 586.39 €

Le Conseil Municipal souhaite que la Commission Travaux étudie la meilleure solution.
Dossier à suivre.

b) Les Sources de Bataillouse

Monsieur MERMET Jean-Luc nous rappelle que la Commune est propriétaire de sources sur la commune de Bellegarde-Poussieu.

Nos sources traversent un terrain privé appartenant à Monsieur GERMAIN qui l'a contacté pour un problème de puits encombré.

Monsieur MERMET Jean-Luc prendra contact avec le service juridique de l'association des maires de l'Isère afin de connaître nos obligations vis-à-vis de Monsieur GERMAIN.

c) Commission intercommunal NTIC

Monsieur DEGAUD Michel nous donne lecture du compte rendu de la dernière réunion de la commission nouvelles technologies. La Communauté de Communes dans son plan « Collège Numérique » va équiper l'école de Jarcieu de 10 ordinateurs portables.

d) Commission Communication

Monsieur CORNU Nicolas nous informe que la Commission Communication a ouvert une page Facebook pour la commune.

**Le prochain conseil municipal est fixé au
Lundi 16 Octobre 2017 à 20 h 00**